

Au conseil intercommunal de l'ASPIC

Préavis No. 01/2022 relatif à la gestion et aux comptes 2021 de l'ASPIC

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

1. Introduction

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes, nous soumettons à votre approbation les comptes 2021 établis selon le règlement sur la comptabilité des Communes et les Directives du Département.

Ils ont été adoptés par le Comité de Direction dans sa séance du 08.03.2022 et ont été présentés à la commission de gestion.

2. Gestion

Composition du Comité de Direction et de l'équipe administrative

A la fin de la législature 2016-2021, deux membres ont quitté leur mandat au sein de l'ASPIC. Il s'agit de Mme **Valérie Induni**, actuelle Syndique de Cossonay et M. **Olivier Berthoud**, ancien Municipal à Vufflens-la-Ville.

Pour la législature 2021-2026, le Comité de Direction, est composé comme suit.

- **Frédéric Rossi**, municipal à Gollion, Président,
- **Pierre-Henri Dumont**, municipal à Penthaz, Vice-Président,
- **Anne-Lise Rime**, syndique de L'Isle,
- **Patrick Agassis**, syndic de Mont-la-Ville,
- **Yves Jauner**, municipal à Penthalaz,
- **Chantal Di Lallo**, municipale à Vufflens-le-Ville,
- **Philippe Zufferey**, municipal à Cossonay.

Pendant l'année 2021, le Comité de Direction s'est réuni à 11 reprises.

Mme **Nadia Pisani Ben Nsir**, assume la fonction de secrétaire et a été rejointe dans le courant de l'année par Mme **Élodie Gander**, adjointe administrative. Mme **Rebecca Gabriel** assume la fonction de boursière. Durant son congé maternité, elle a été remplacée par Mme **Sophie Mizar** qui, durant sa mission, a été chargée de boucler les comptes de l'exercice 2021. Le Comité les remercie chaleureusement de leur travail.

Quelques mots sur l'année 2021

L'année 2021 a vu s'achever la construction du complexe des Chavannes et en particulier celle de la piscine qui a ouvert ses portes au public le 17 juillet 2021.

Après bien des reports pour des raisons sanitaires, l'inauguration s'est déroulée dans la fraîcheur saisonnière d'un soir d'octobre (7 octobre) que l'ambiance chaleureuse a vite contribué à tempérer. La présence de la conseillère d'État Mme Cesla Amarelle a été appréciée d'autant plus qu'elle a salué la qualité des équipements mis à disposition de la population des bords de la Venoge.

Le comité de pilotage (en dernier lieu composé de Mmes **Valérie Induni, Anne-Lise Rime, Mireille Scholder** et de MM. **Pierre-Henri Dumont, Frédéric Rossi** ainsi que de M. **Alain Pirat**, assistant à maître d'ouvrage), qui œuvre depuis plus de 10 ans, arrivera à la fin de sa mission dans le courant de l'année 2022 en bouclant les comptes de construction. Ceux-ci s'annoncent toujours à l'équilibre.

A ce jour, il reste à mettre en place la terrasse qui complète l'aménagement de la cafétéria et l'installation d'un grand écran dans la piscine, financé par le biais du mécénat.

Activités de la piscine

Depuis son ouverture le 17 juillet 2021, la piscine des Chavannes de Cossonay a pu accueillir différents publics, proposer et encadrer des activités variées et motivantes, en partageant bassins et couloirs en bonne entente.

L'équipe :

Elle est formée de 9 ETP (équivalents temps pleins) :

- 1 responsable d'exploitation, Monsieur **Arnaud Reymond** ;
- 5 personnes fixes, à 100%, attitrées principalement à de la surveillance et polyvalentes dans leur domaine respectif. Elles assurent des cours de natation et d'aquagym : Mme **Mélanie Rey**, M.M. **Benjamin Alquier, Levente Szabo, Youness Lakehal** et **Jérémy Vinko** ;
- 1 personne fixe à 100 %, polyvalente, Mme **Céline Duran**. Elle assure les cours de fitness, d'aquagym et la gestion de la cafétéria. Elle est par ailleurs régulièrement amenée à faire de la surveillance ;
- 1 personne à 100%, attitrée à différentes tâches sur l'ensemble de l'exploitation, indispensables au bon fonctionnement technique de l'installation : M. **Louis-Ferran Schmidt** ;
- 1 personne à 80%, assistante administrative, pour répondre à la demande de la clientèle ;
- sans compter les nombreux auxiliaires auxquels on fait appel pour les remplacements et le contrôle du pass sanitaire.

Une équipe investie, dynamique (cours, remplacement, soutien, manifestations) et force de proposition !

La fréquentation

L'impact du Covid sur la fréquentation est important. L'obligation de présenter le pass l'a réduite de moitié. La 2g a été un frein trop contraignant. Des sportifs motivés mais lassés, ne sont plus revenus.

En 2021, les pratiques ci-après décrites ont pu se dérouler dans notre complexe :

1. Accueil du Public

La piscine est ouverte au public 7j/7, toute l'année, selon les créneaux horaires suivants :

- lundi, mercredi: 7h00-20h00
- mardi, jeudi: 8h00-21h00
- vendredi: 08h00-19h00
- samedi, dimanche: 08h30-17h30
- jours fériés: 8h30-17h30.

La fréquentation de notre piscine sur les 5 mois d'ouverture 2021 a été de l'ordre de 24'000 passages.

2. Accueil du public scolaire

Depuis la rentrée de septembre les écoles primaires et secondaires ainsi que la fondation de Vernand utilisent nos bassins pour l'enseignement de la natation, du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30. Notre personnel est mis à disposition des écoles en cas d'absence de professeur (soutien, remplacement).

3. Cours privés et semi-privés

Le personnel (3 maîtres-nageurs diplômés) assure l'enseignement de la natation, soit l'apprentissage et le perfectionnement des nages, ceci en cours individuels (privés) ou en petits groupes de 2 à 3 personnes (semi-privés). Ces cours ont été mis en place mi-novembre. Enfants, adultes et seniors sont demandeurs. Il y a une liste d'attente.

Remarque : la demande reste présente malgré le durcissement du pass sanitaire.

4. L'Ecole de natation

Elle a été mise en place dès le 2^e semaine de la rentrée scolaire, et fonctionne tous les jours de la semaine, sauf le dimanche et les jours fériés et les vacances scolaires.

Différents niveaux avec plusieurs groupes sont encadrés par le Lausanne Natation. En cas d'absence des entraîneurs, notre personnel de maîtres-nageurs assure le remplacement.

Les effectifs des différents groupes ont baissé de 1/3 depuis la mise en place du pass.

5. L'Aquagym tonique et l'Aquagym douce

Ces 2 activités sont proposées tout au long de la semaine, par notre personnel, sur des créneaux variés :

- lundi 12h à 13h – 18h15 à 19h
- mardi 12h à 13h – 18h15 à 19h/ 19h15 à 20h
- jeudi 18h15 à 19h
- vendredi 12h15 à 13h
- dimanche 9h15 à 10h.

Remarque :

La 1^{ère} session a fait le plein avec un effectif de 15 à 20 personnes. La 2^{ème} session a vu son effectif réduit de moitié, suite à l'obligation du pass (environ 10 personnes).

6. Le Mouvement des Aînés

Un groupe de sportifs, adultes, mixte, d'environ 10 personnes s'est entraîné dans nos bassins en octobre et en novembre 2021, le mardi, de 15h30 à 16h30. Il a cessé son activité depuis l'obligation de présentation du pass sanitaire.

7. Les Masters

Un groupe de nageurs expérimentés (environ 5 personnes) s'entraîne 3 fois par semaine depuis décembre 2021.

- le lundi de 6h à 7h
- le mardi de 20h à 21h
- le jeudi de 20h à 21h.

Les entraînements se poursuivent actuellement malgré les contraintes sanitaires et sont encadrés par notre personnel.

8. Rééducation par physiothérapie

Depuis novembre 2021, nous accueillons 2 cliniques de physiothérapie :

- Physio Clinics, 2 fois par semaine, le lundi et le mercredi, de 16h à 18h
- Suisse Réhabilitation, le vendredi de 14h à 18h.

Des physiothérapeutes accueillent leurs patients par groupe de 3 à 4 personnes, dans un couloir de notre bassin d'apprentissage. Ces prises en charge se poursuivent actuellement.

9. Partenariat associatif

Nous mettons gracieusement des lignes d'eau et la salle polyvalente à disposition des associations afin d'encourager leur initiative et de favoriser leur développement. Ce partenariat (Lausanne Natation, Société suisse de sauvetage - SSS) permet un échange intéressant au niveau pédagogique et de bénéficier d'une formation interne pour notre personnel.

10. Les manifestations

Notre piscine a rapidement démontré sa capacité à accueillir et organiser petites et grandes manifestations.

Nous avons encadré :

- une course de longue distance (octobre 2021)
- une semaine de stage de water-polo (octobre 2021)
- deux tournois de water-polo (novembre 2021)
- le Criterium Romand (3 jours – Mi-novembre 2021)
- les Championnats Suisses de Natation (Décembre 2021).

Site internet

Le site internet de l'association www.aspicoss.ch a été mis en ligne dès la fin de l'année 2020 et a été mis à jour de manière importante durant l'année 2021. Ce dernier est un outil déterminant pour l'exploitation de la piscine, puisqu'il permet notamment l'achat des tickets et des abonnements.

3. Finances

La délégation « Finances », composée de MM. **Frédéric Rossi**, **Yves Jauner** et **Olivier Berthoud**, jusqu'à fin juin 2021, puis avec M. **Philippe Zufferey** depuis le 1 juillet, assistée de la boursière Mme **Rebecca Gabriel**, a rencontré à plusieurs reprises des organismes financiers pouvant assumer le financement de l'opération qui est désormais totalement garanti.

Les comptes du bilan et de fonctionnement vous sont ci-après commentés :

BILAN

910 Disponibilités : CHF 1'776'035.47

9102.00: ce poste correspond au compte de liquidités de l'association.

913 Actifs transitoires : CHF 26'985.75

9139.00: correspond principalement à des encaissements à venir de la part de la Vaudoise Assurance pour des indemnités journalières maladies, ainsi qu'aux participations des utilisateurs des locaux des Chavannes aux frais de chauffage, de consommation d'eau et d'épuration et de l'électricité.

925 Passifs transitoires : CHF 325'609.81

9259.00: correspond à des factures 2021 à payer et non reçues, ainsi qu'à l'affectation des encaissements des prestations 2022 (abonnements et cours de natation) sur le bon exercice comptable.

928 Financements spéciaux et fonds de réserve : CHF 37'845.90 (36'071.91 + 1'773.99)

9281.00: l'excédent de revenu (CHF 1'773.99) de l'association est viré à réserve en vue de futurs travaux.

FONCTIONNEMENT

Année	Charges Budget	Revenus Budget	Charges Comptes	Revenus Comptes
2021	894'000	894'000	1'098'498.10	1'098'498.10

Les charges des comptes 2021 sont supérieures de CHF 204'498.10 par rapport au budget. Les revenus sont également supérieurs de CHF 204'498.10 par rapport au budget. L'augmentation de charges est due principalement à la mise en place de l'école de natation La Venoge, et à des imputations internes.

L'augmentation des revenus provient principalement de la mise en place des cours de piscine et d'aquagym, des recettes en lien avec la mise en place de l'école de natation, ainsi que d'imputations internes.

101. Conseil intercommunal CHF 3'659.60 (budget 7'000)

Vacations et frais des délégués selon liste de présence et décompte pour 2021.

102. Comité de direction CHF 24'948.70 (budget 21'000)

Vacations et frais des membres du CODIR selon liste de présence et décompte pour 2021.

110. Administration CHF 550'683.56 (budget 524'500)

Ce chapitre enregistre toutes les charges salariales.

Vous trouverez ci-dessous une analyse générale des salaires versés.

No. de compte	Désignation	Comptes 2021	Budget 2021
110.3011.00	Traitement du personnel	372'617.60	300'000.00
110.3030.00	Assurances sociales	35'212.85	50'000.00
110.3040.00	Caisse de pensions et de prévoyance	50'046.55	80'000.00
110.3050.00	Assurances accidents et maladie	21'017.30	30'000.00
110.4361.00	Remboursement de traitements et charges pour la construction complexe Chavannes	- 61'430.65	-
110.4361.00	Remboursement de traitement	- 9'060	
	Total du 110.4361.00	- 70'490.65	
110.4901.00	Imputations internes de frais de personnel	- 305'040.35	-
	Total pour le chapitre 110	103'363.30	460'000.00
9141.00	Construction complexe des Chavannes	61'430.65	
	Total pour la construction des Chavannes 9141	61'430.65	-
350.3010.00	Personnel auxiliaire	-	20'000.00
350.3080.00	Cours natation - aquagym	-	10'000.00
350.3901.00	Imputations internes de frais de personnel	305'040.35	-
	Total pour le chapitre 350	305'040.35	30'000.00
	Total des charges salariales	469'834.30	490'000.00

220 Service financier

CHF 41'912.10 + 1'773.99

220.3220.00 : intérêts des dettes selon emprunt engagé pour la construction.

220.3800.00 : l'excédent de revenu de l'association est viré à réserve en vue de futurs travaux. Pour l'exercice un montant de CHF 1'773.99 a été viré sur le fonds de réserve.

350 Piscine des Chavannes bâtiments

CHF 472'045.15 / 718'395.19 (budget 270'000 / 891'000)

350.3080.01 : mise en place de l'école de natation La Venoge

350.4350.05 : produit de l'école de natation La Venoge.
La marge est de CHF 20'478.30

350.4350.07 : vente de carte lié avec abonnement piscine

350.4653.00 : participation des utilisateurs des locaux des Chavannes aux frais de chauffage, de consommation d'eau et d'épuration et de l'électricité

351 Cafétéria

351.3130.03

et 351.4350.06 : activités de la Cafétéria avec une marge bénéficiaire de CHF 629.90

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Délégués, d'adopter la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASPIC,

- vu le préavis intercommunal No 01/2022 relatif aux comptes 2021 de l'ASPIC,
- oui le rapport de la commission de gestion,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

décide

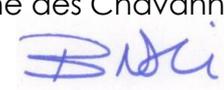
- d'accepter les comptes 2021 de l'ASPIC tels que présentés et d'en donner décharge au Comité, à la boursière et à la commission de gestion.
- d'attribuer l'excédent de revenu de CHF 1'773.99 au fond de réserve (compte 9281.00).

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

ASPIC

Association intercommunale de la piscine des Chavannes


Le Président
Frédéric Rossi


La Secrétaire
Nadia Pisani Ben Nsir

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA PISCINE
DES CHAVANNES (ASPIC)**

Comptes 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	579 291.86	375 997.96	552 500.00	0.00	55 997.26	0.00
10 Autorités	579 291.86	375 997.96	552 500.00	0.00	55 997.26	0.00
101 Conseil intercommunal	3 659.60	0.00	7 000.00	0.00	1 926.70	0.00
101.3001.00 Rétributions des autorités	659.60		3 500.00		405.00	
101.3003.00 Jetons de présence	3 000.00		3 000.00		1 500.00	
101.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	0.00		500.00		21.70	
102 Comité de direction	24 948.70	0.00	21 000.00	0.00	18 933.75	0.00
102.3001.00 Indemnité et vacances	22 702.50		20 000.00		18 281.25	
102.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	585.20		1 000.00		652.50	
102.3099.00 Charges des autorités	1 661.00					
110 Administration	550 683.56	375 997.96	524 500.00	0.00	35 136.81	0.00
110.3011.00 Traitement du personnel	372 617.60		300 000.00		0.00	
110.3030.00 Assurances sociales	35 212.85		50 000.00		0.00	
110.3040.00 Caisse de pension et de prévoyance	50 046.55		80 000.00		0.00	
110.3050.00 Assurances accidents et maladie	21 017.30		30 000.00		0.00	
110.3100.00 Imprimés et fournitures	7 008.53		8 000.00		6 375.50	
110.3100.01 Informatique logiciel et maintenance	14 286.18					
110.3170.00 Manifestations	1 562.35		10 000.00		200.00	
110.3180.00 Honoraires de tiers (bourse, secrétariat)	39 681.70		35 000.00		17 252.55	
110.3181.00 Frais de port et compte postal	98.70		1 000.00		240.00	
110.3182.00 Communications (tél, site, internet)	8 847.00		10 000.00		10933.1	
110.3183.00 Frais bancaires	304.80		500.00		135.66	
110.4361.00 Remboursement de traitements et charges		70 490.65				
110.4369.00 Remboursement de tiers		466.96				
110.4901.00 Imputations internes de frais de personnel		305 040.35				

2 FINANCE	43 686.09	0.00	60 500.00	0.00	18 048.44	74 045.70
22 Service financier	43 686.09	0.00	60 500.00	0.00	18 048.44	74 045.70
220 Service financier	43 686.09	0.00	60 500.00	0.00	18 048.44	74 045.70
220.3220.00 Intérêts dettes	41 912.10		60 000.00		17 039.30	
220.3800.00 Attribution fond de réserve pour travaux futurs	1 773.99		500.00		1 009.14	
220.4522.00 Chavannes-le-Veyron						617.70
220.4522.01 Cossonay						16 838.85
220.4522.02 Cuarnens						2 083.65
220.4522.03 Daillens						4 467.45
220.4522.04 Dizy						970.05
220.4522.05 Gollion						4 084.65
220.4522.06 Grancy						1 731.30
220.4522.07 La Chauz						1 783.50
220.4522.08 L'Isle						4 371.75
220.4522.09 Lussery-Villars						2 009.70
220.4522.10 Mauraz						256.65
220.4522.11 Mex						3 153.75
220.4522.12 Mont-la-Ville						2 027.10
220.4522.13 Penthalaz						14 281.05
220.4522.14 Penthaz						7 599.45
220.4522.15 Senarclens						2 122.80
220.4522.16 Vufflens-la-Ville						5 646.30

3 Domaines et Bâtiments	475 520.15	722 500.14	281 000.00	894 000.00	0.00	0.00
35 Bâtiments	475 520.15	722 500.14	281 000.00	894 000.00	0.00	0.00
350 Piscine des Chavannes	472 045.10	718 395.19	279 000.00	891 000.00	0.00	0.00
350.3010.00 Personnel auxiliaire			20 000.00			
350.3080.00 Cours natation - aquagym			10 000.00			
350.3080.01 Ecole de natation La Venoge	43 100.00					
350.3090.00 Frais divers personnel	9 735.10		5 000.00			
350.3090.01 Formation et formation continue	3 450.00		4 000.00			
350.3110.00 Achats matériel et mobilier	12 956.26		5 000.00			
350.3120.01 Eau	5 850.00		20 000.00			
350.3120.02 Chauffage	15 461.10		40 000.00			
350.3120.03 Électricité	25 415.30		40 000.00			
350.3130.01 Sécurité, infirmerie, Pharmacie, défibrillateur	6 267.50		5 000.00			
350.3140.00 Traitement de l'eau et maintenance	8 974.65		25 000.00			
350.3140.01 Nettoyages immeubles et sanitaires	2 372.65		25 000.00			
350.3150.00 Entretien machines, piscines et installation	561.05		1 000.00			
350.3150.01 Entretien système de chloration	0.00		1 000.00			
350.3150.02 Entretien et réparation des immeubles	0.00		1 000.00			
350.3150.03 Entretien et réparation du mobilier	0.00		2 000.00			
350.3160.00 Charges de PPE	941.70		10 000.00			
350.3160.01 Epuration des eaux	14 550.00		20 000.00			
350.3160.02 Evacuation des déchets	0.00		3 000.00			
350.3170.00 Animations	0.00		5 000.00			
350.3170.01 Publicité	3 796.45		5 000.00			
350.3185.00 Contrôle de l'eau	71.65		5 000.00			
350.3186.00 Assurance incendie	0.00		5 000.00			
350.3186.01 Assurance RC, machines et choses	3 507.65		15 000.00			
350.3190.00 Cotisation / Dons	0.00		1 000.00			
350.3190.01 Commissions/frais cartes	5 709.29		1 000.00			
350.3300.01 Amortissement machines et installation	4 284.40					
350.3300.02 Amortissement mobilier et matériel de bureau	0.00					
350.3300.03 Amortissement informatique	0.00					
350.3300.04 Amortissement mobilier	0.00					
350.3300.05 Amortissement immeuble	0.00					

350.3653.00 Autres charges d'exploitation	0.00		5 000.00		
350.3901.00 Imputations internes de frais de personnel	305 040.35				
350.4270.00 Location lignes d'eau		13 747.50		30 000.00	
350.4270.01 Location de salle		371.40		6 000.00	
350.4350.00 Entrées piscine		71 030.49		100 000.00	
350.4350.01 Vente abonnements piscine		39 258.65		250 000.00	
350.4350.02 Participations ASSICOVV/ASIVenoge/ASICOPE		483 560.00		475 000.00	
350.4350.04 Cours piscine, aquagym		31 940.60		30 000.00	
350.4350.05 Ecole de natation La Venoge		63 578.30			
350.4350.07 Vente de cartes à puces		6 908.10			
350.436.00 Revente énergie photovoltaïque		0.00			
350.4653.00 Participations de tiers		8 000.15			
351 Cafétéria	3 475.05	4 104.95	2 000.00	3 000.00	
351.3130.03 Achats "Boutique"	0.00		2 000.00		
351.3130.06 Achats Cafétéria	3 475.05				
351.4350.03 Ventes "Boutique"		0.00		3 000.00	
351.4350.06 Recettes Cafétéria		4 104.95			
Total des revenus		1 098 498.10		894 000.00	74 045.70
Total des charges	1 098 498.10		894 000.00		74 045.70
Résultat net	0.00		0.00		0.00

DOMAINES ET BÂTIMENTS	2021	2020
Actif		
Disponibilités		
9101.00 Caisse bureau	810.30 D	0.00 -
9101.01 Caisse cafétéria	804.75 D	0.00 -
9101.02 Caisse gardien	40.00 D	0.00 -
9102.00 CEDC 72.004.199.368.0	1'771'169.61 D	708'007.16 D
9102.01 Raiffeisen 2155967789	3'210.81 D	924.36 D
	1'776'035.47 D	708'931.52 D
Débiteurs		
9115.00 Débiteurs	16'619.75 D	0.00 -
9115.01 IP impôts préalables à récupérer	44'186.45 D	0.00 -
9119.00 Attente encaissements	2'294.00 D	0.00 -
9119.01 Attente facturation	0.00 -	0.00 -
9119.9 Compte d'attente	0.00 -	0.00 -
9120.00 Part sociale Raiffeisen	200.00 D	200.00 D
	63'300.20 D	200.00 D
Transitoires actifs		
9139.00 Actifs transitoires	26'985.75 D	180.10 D
	26'985.75 D	180.10 D
Investissements		
9141.00 Construction complexe des Chavannes	9'727'838.99 D	8'098'067.74 D
9141.01 Panneaux photovoltaïques	252'008.10 D	0.00 -
	9'979'847.09 D	8'098'067.74 D
	11'846'168.51 D	8'807'379.36 D
Passif		
Engagements courants		
9200.00 Créanciers divers	0.00 -	0.00 -
9206.00 Encaissements Clics	0.00 -	0.00 -
9206.01 TVA due	22'712.80 C	0.00 -
9210.00 Emprunt Raiffeisen	1'800'000.00 C	2'000'000.00 C
9210.01 Emprunt CEDC	2'000'000.00 C	2'000'000.00 C
9210.02 Emprunt Postfinance	4'340'000.00 C	4'400'000.00 C
9210.03 Emprunt CIP	3'000'000.00 C	0.00 -
9223.00 Prêt cantonal	320'000.00 C	320'000.00 C
	11'482'712.80 C	8'720'000.00 C
Passifs transitoires		
9259.00 Passifs transitoires	325'609.81 C	51'307.45 C
	325'609.81 C	51'307.45 C
Financements spéciaux et fonds de réserve		
9281.00 Fonds de réserve pour travaux futurs	37'845.90 C	36'071.91 C
	37'845.90 C	36'071.91 C
Capital		
9290.00 Capital	0.00 -	0.00 -
	0.00 -	0.00 -
	11'846'168.51 C	8'807'379.36 C
TOTAL DOMAINES ET BÂTIMENTS	0.00 -	0.00 -